POINT SUR LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE DU GPE

Pour information

1. OBJET

Dans le cadre du rapport qu'il est tenu de soumettre chaque année au Conseil d'administration du Partenariat mondial pour l'éducation (« GPE »), le Secrétariat du GPE recueille et synthétise les informations sur les activités menées à l'appui des objectifs stratégiques énoncés dans le Plan de mise en œuvre du Plan stratégique du GPE. Ce document a pour objet de présenter au Conseil d'administration un résumé actualisé de ces interventions (pour chaque objectif stratégique) pour la période mai-octobre 2013[1].

2. DÉCISION RECOMMANDÉE

Ce document est présenté uniquement à titre informatif. À ce stade, le Conseil d'administration n'est pas appelé à prendre des décisions.

3. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

3.1 En mai 2013, le Conseil d'administration a approuvé le Plan de mise en œuvre du Plan stratégique du GPE. Ce Plan de mise en œuvre présente un schéma plus concret et détaillé du Plan stratégique, et inclut un ensemble de résultats, d'actions, d'indicateurs et d'échéanciers associés à chacun des cinq objectifs stratégiques.

3.2 Afin de contribuer à la réalisation des activités énoncées dans le Plan de mise en œuvre, des points focaux techniques issus du Secrétariat du GPE ont été recensés pour chaque objectif stratégique. En outre, plusieurs partenaires du GPE se sont

[1] Le Conseil d'administration a approuvé le Plan de mise en œuvre du Plan stratégique du GPE en mai 2013. Les mises à jour énoncées dans le présent document couvrent la période de six mois suivant l'approbation du Plan de mise en œuvre.

volontairement proposé d'assumer un rôle de chef de file de la promotion des activités associées à chacun des cinq objectifs stratégiques.

3.3 Pour renforcer la collaboration et la participation au sein du Partenariat, le Secrétariat du GPE a préconisé la mise en place de communautés de pratique[2] pour chaque objectif stratégique. Ces dernières ont pour mission d'aider à canaliser les connaissances requises auprès de toutes les parties prenantes du GPE. Elles tentent donc d'insuffler un sens collectif de la prise en charge, de la coordination et de l'échange des connaissances, dans le but clairement défini de mener à bien les activités sous-tendant chaque objectif stratégique.

3.4 Les termes de référence pour chacune des cinq communautés de pratique ont été élaborés et adaptés aux besoins particuliers de chacun des cinq objectifs stratégiques.

3.5 Bien que des progrès substantiels aient de toute évidence été accomplis au cours des six derniers mois en regard de la réalisation des activités énoncées dans le Plan de mise en œuvre, tous les résultats escomptés au titre des cinq objectifs stratégiques ne pourront être obtenus que si l'action de l'ensemble des parties prenantes, aux échelons national et international, repose sur une coordination, une collaboration et un engagement soutenus jusqu'à la fin de la période en 2015.

4. HISTORIQUE

4.1 Le Conseil d'administration a approuvé le Plan stratégique 2012-2015 du GPE lors de son audioconférence tenue en juillet 2012. Le Groupe de travail sur le Plan stratégique a mis en place cinq groupes thématiques[3], soit un pour chaque objectif stratégique, et les a chargés d'élaborer un cadre des activités nécessaires à la réalisation des cinq objectifs stratégiques.

4.2 Conformément aux instructions du Groupe de travail sur le plan stratégique, les groupes thématiques ont multiplié les consultations des parties prenantes au Partenariat. Les recommandations issues de ces consultations ont permis, au final, de renseigner l'élaboration du Plan de mise en œuvre, approuvé par le Conseil d'administration en mai 2013.

[2] Veuillez noter que les expressions « Communauté de pratique » et « Groupe de travail technique » sont interchangeables. Toutefois, aux fins du présent rapport, la première est utilisée pour désigner les deux.

[3] Chaque groupe thématique a été codirigé par un pays partenaire dans le développement et un bailleur de fonds, une organisation de la société civile ou un partenaire multilatéral.

5. RÉSULTATS DES PROGRÈS ACCOMPLIS PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE

5.1 La présente section est consacrée à une série d'activités menées à bien à l'appui de la réalisation de chacun des cinq objectifs stratégiques. Il est important de noter que nombre de ces activités se poursuivront jusqu'à l'expiration du Plan stratégique en 2015, conformément aux échéanciers prévus dans le Plan de mise en œuvre. Ce document ne prétend pas reprendre la totalité des activités et la liste ci-après, loin d'être exhaustive, porte sur un échantillon des principales initiatives.

5.2 Objectif stratégique 1 : Que les États fragiles ou touchés par un conflit soient capables d'élaborer et de mettre en œuvre leurs plans d'éducation

- Save the Children a accepté de diriger la communauté de pratique associée à cet objectif stratégique. D'autres parties prenantes, notamment l'Afghanistan, l'Australie, le Canada, BACKUP Education, VSO, Plan International, l'UNICEF et la Banque mondiale, ont manifesté leur intérêt de participer à l'initiative en diverses qualités.
- De nombreuses activités associées spécifiquement à cet objectif stratégique seront coordonnées par les mécanismes existants du Réseau interinstitutionnel pour l'éducation dans les situations d'urgence (INEE) et ses membres, en particulier le groupement de l'éducation dirigé par l'UNICEF/Save the Children.
- Le Secrétariat du GPE a lancé, en collaboration avec l'USAID, une étude visant à réexaminer les approches, les méthodes et les outils utilisés actuellement pour conduire des analyses de conflit et de fragilité (notamment, mais pas exclusivement, dans le secteur de l'éducation). Une première mouture des conclusions de cette étude a été soumise pour examen à la réunion du Groupe de travail de l'INEE sur l'éducation et la fragilité, tenue les 30 septembre et 1er octobre à Washington.

- La région centre-sud de la Somalie a introduit une demande auprès du GPE afin d'obtenir un financement accéléré de 1,38 million de dollars, au titre d'interventions rapides en cas d'urgence. Cette requête a été examinée lors de l'audioconférence du Comité consultatif financier, le 12 septembre 2013, et une recommandation a été présentée au Conseil d'administration du GPE qui a approuvé la demande de dons à sa réunion en audioconférence du 7 octobre 2013.

5.3 **Objectif stratégique 2 : Achèvement du cycle primaire et passage dans le secondaire, dans un environnement sûr et propice à l'apprentissage, de toutes les filles dans les pays admis à bénéficier du GPE**

- L'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), l'UNICEF et la France ont convenu de diriger une communauté de pratique associée à cet objectif stratégique. D'autres parties prenantes, notamment l'Australie, le Canada, la Suède, la GIZ, l'USAID, la MacArthur Foundation, Brookings Institution, Plan International et VSO, ont manifesté leur intérêt de participer à l'initiative en diverses qualités.

- Le GPE et l'UNGEI on signé une lettre d'intention en mai 2013 afin d'œuvrer de concert à l'éducation des filles et à l'égalité des sexes aux échelons national et international. Ce document a été transmis à tous les organismes de coordination dans les pays en développement partenaires du GPE.

- Un consultant a été engagé pour mettre en place un outil d'analyse de l'égalité des sexes pratique et efficace que les Groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE) utiliseront pour rédiger, revoir et suivre les plans du secteur de l'éducation. Cet outil respectera et complétera les directives du GPE en matière d'élaboration et d'évaluation des plans du secteur de l'éducation.

- La France finance quatre projets de lutte contre la violence sexiste dans les établissements scolaires de quatre pays en développement partenaires du GPE : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger. La mise en œuvre de ces projets est confiée à l'UNICEF.

- Un séminaire régional sur la violence sexiste dans les établissements scolaires de l'Afrique de l'Ouest est actuellement prévu à la fin du mois d'octobre 2013 à Ouagadougou (Burkina Faso). L'objectif consistera à renforcer les capacités nationales en échangeant et en exploitant au mieux les meilleures pratiques en matière de collecte de données et de développement stratégique parmi les différentes parties prenantes (ministère, enseignants, société civile et collectivité). À terme, cet engagement vise à promouvoir l'adoption d'un accord sur une stratégie régionale ainsi qu'un plan d'action concret en vue de réduire la violence sexiste dans les établissements scolaires en Afrique de l'Ouest.

- 5.4 **Objectif stratégique 3 : Augmentation spectaculaire du nombre d'enfants apprenant à lire, écrire et compter et sachant lire, écrire et compter à la fin de la troisième année de primaire**

 - L'USAID et le DFID ont indiqué qu'ils dirigeraient avec intérêt la communauté de pratique associée à cet objectif stratégique. D'autres parties prenantes, notamment l'Australie, le Canada, VSO, la Suède, la Direction du développement et de la coopération (DDC), la GIZ/BMZ, l'Open Society Foundation, l'UNICEF,

Pearson et la Hewlett Foundation, ont manifesté leur intérêt de participer à l'initiative en diverses qualités.

- Un atelier L'apprentissage pour tous dans la région Moyen-Orient/Afrique Nord est prévu en décembre 2013. Il se tiendra à Rabat (Maroc). Son objectif consistera à échanger les meilleures pratiques et à élaborer des plans d'action pour inculquer, dès les petites classes, des compétences de lecture, d'écriture et de calcul dans les pays arabophones. L'USAID, la Banque mondiale, la Banque islamique de développement, la GIZ, l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) et le Secrétariat du GPE participent à l'organisation de cet atelier.
- Dans le cadre du suivi des ateliers régionaux La lecture pour tous qui se sont tenus à Kigali et à Bangkok, le GPE œuvre au renforcement des capacités internes de surveillance et d'évaluation des résultats de l'apprentissage en utilisant un dispositif de suivi des compétences de lecture dans les petites classes à l'échelon national. Ce mécanisme est conçu pour mesurer les capacités de lecture à ce niveau dans tout le pays, cerner les lacunes et déterminer le type d'assistance le plus efficace/pertinent.
- Un atelier régional francophone – *Faire avancer le développement de la petite enfance en Afrique : de l'analyse des politiques à la mise en œuvre* – s'est tenu du 7 au 10 mai 2013 à Dakar (Sénégal). Il a été organisé par la Banque mondiale avec le soutien de l'UNICEF et de l'UNESCO. Il a accueilli les représentants de huit pays (Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo) ainsi que de plusieurs organisations partenaires.
- Les 5 et 6 juin 2013, le Secrétariat du GPE et la Banque mondiale ont tenu une réunion conjointe sur le développement de la petite enfance. Cette rencontre a été convoquée par le Groupe consultatif de l'ECD, avec la participation de l'UNESCO, de l'UNICEF, de Save the Children, de l'USAID, de l'Open Society Foundation, de Plan International et d'autres organisations majeures. L'objectif principal de la réunion consistait à mieux promouvoir la protection et l'éducation de la petite enfance (ECCE) dans les plans de développement de l'après-2015. Les participants ont revu leur engagement à partir de cette nouvelle échéance, fourni des mises à jour, débattu des indicateurs de référence ECCE existants, et échangé des informations sur le travail réalisé par des groupes parallèles.

Un accord a été conclu sur la marche à suivre et les domaines d'action prioritaires.

- Le bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale et le Secrétariat du GPE ont organisé, du 23 au 25 septembre 2013 à New York, six conférences ministérielles sur le thème l'Éducation pour tous, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies. Lors de ces réunions, les débats ont porté sur les défis et les mesures concrètes à adopter en vue d'accélérer les progrès et de faire en sorte que tous les enfants aient la possibilité d'aller à l'école et de suivre un enseignement de qualité. Les pays qui ont participé à ces conférences sont les suivants : la Somalie, le Timor Leste, le Tchad, le Myanmar, l'Afghanistan et le Pakistan. Le ministre de l'Éducation, le ministre des Finances et les représentants d'autres ministères compétents, les partenaires dans le développement, ainsi que les représentants des organisations de la société civile et des associations de promotion de la jeunesse, ont également participé à ces réunions. La première conférence ministérielle sur l'Éducation pour tous a eu lieu en avril 2013 et a été convoquée par le Président de la Banque mondiale, le Secrétaire général des Nations Unies et l'Envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale. Les différentes réunions ont accueilli les ministres de l'Éducation et les ministres des Finances de sept pays en développement représentant la moitié des enfants déscolarisés dans le monde. Les pays qui ont participé à ces conférences sont les suivants : le Bangladesh, la République Démocratique du Congo, l'Éthiopie, Haïti, le Nigeria, le Soudan du Sud et le Yémen.
- Le Secrétariat du GPE a participé au lancement du Consortium de la paix pour la petite enfance, organisé, le 20 septembre 2013, par l'Université de Yale, l'UNICEF et le Secrétaire général des Nations Unies. Cette initiative consistait à réunir les partenaires portant un intérêt à la création d'un mouvement pour une paix durable tout au long de la petite enfance. Le Consortium avait pour but de lancer un appel à l'action afin d'assurer que les dernières connaissances disponibles servent à la promotion d'un discours de paix, à l'épanouissement de la personne et à l'établissement d'une une paix pérenne.
- Le 13 septembre 2013, le réseau *Mother Tongue-Based Multilingual Education (MTB-MLE)* a lancé, avec le soutien du Secrétariat du GPE, une initiative mondiale visant à mettre en place une action collective dans le domaine de la

recherche sur les questions linguistiques et pédagogiques. L'objectif consistait à fournir aux chercheurs, aux universitaires, aux donateurs ainsi qu'aux entités d'exécution des programmes, des informations, des suggestions et des orientations sur les besoins de la recherche en matière d'utilisation des langues dans les stratégies et les programmes éducatifs.

5.5 Objectif stratégique 4 : Amélioration de l'efficacité des enseignants par la formation, le recrutement et la fidélisation des enseignants ainsi que par l'adoption de mesures pour les aider à dispenser un enseignement de qualité

- Education International (EI) et l'UNESCO sont convenus de diriger la communauté de pratique associée à cet objectif stratégique. D'autres parties prenantes, notamment le DFID, l'Australie, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), la Norvège, la DDC, l'UNICEF, VSO et le Canada, ont manifesté leur intérêt de participer à l'initiative en diverses qualités.
- Le 4 octobre 2013, le Secrétariat du GPE a participé à la Journée mondiale des enseignants organisée par l'UNESCO ainsi qu'à une table ronde intitulée *« Une éducation de qualité pour un monde meilleur »*. Il a également pris part à l'initiative *« Unite for Quality Education »* organisée par EI à New York.
- Du 1er au 5 octobre 2013 (à Paris et à Bruxelles), le Secrétariat du GPE a tenu des réunions avec l'UNESCO, l'Institut international de planification de l'éducation (IIEP) et EI afin d'approfondir les domaines de collaboration et de coordination des activités à mettre en œuvre au titre de cet objectif stratégique.
- Le Secrétariat du GPE participera au forum de dialogue politique de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'Éducation pour tous, du 26 au 29 novembre 2013 à Kinshasa (République Démocratique du Congo). Les débats porteront sur le thème suivant : *« La gestion de la formation des enseignants, les tendances en matière de politiques et de pratiques : lesquelles fonctionnent ? Pourquoi ? Pour qui ? »*.
- Parmi les activités mondiales et régionales (AMR) approuvées par le Conseil d'administration, cinq projets d'AMR sont axés sur les enseignants. Ils représentent pratiquement un tiers (9 239 820 dollars) du financement total approuvé (32 912 628 dollars).

5.6 **Objectif stratégique 5: Augmentation du volume, de l'efficacité, de l'efficience et affectation plus équitable des aides et des financements extérieurs et intérieurs en faveur de l'éducation dans les pays admis à bénéficier du GPE**

- L'Australie a accepté d'assumer la direction de la communauté de pratique associée à cet objectif stratégique. D'autres parties prenantes, notamment l'Irlande, le DFID, la Banque mondiale, le Danemark, l'UNICEF, Open Society Foundation, Firelight Foundation, Pearson et Plan International, ont manifesté leur intérêt de participer à l'initiative en diverses qualités.
- Le GPE a lancé sa deuxième campagne de reconstitution des ressources en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies tenue en septembre 2013. Cette initiative vise à mobiliser des milliards de dollars afin de soutenir l'éducation de base dans les pays les plus pauvres de la planète. Une réunion des bailleurs de fonds, organisée par la Commission européenne, se tiendra à Bruxelles en juin 2014.
- Les modalités d'application relatives au projet pilote de financement axé sur les résultats sont en place. Elles accordent la priorité aux acquis scolaires et reposent sur quatre principes majeurs, à savoir la prise en charge nationale, la complémentarité, les exigences supplémentaires minimales et la transparence. Les pays seront invités à participer au projet pilote sur une base volontaire. Le processus de sélection du projet devrait effectivement avoir lieu en janvier 2014 et il débutera par la diffusion des modalités d'application auprès de toutes les parties prenantes du secteur de l'éducation (en particulier les ministères de l'Éducation, les GLPE, les Entités de supervision, les Entités de gestion, etc.). Les modalités ont été présentées au Comité consultatif financier (CCF) le 16 octobre 2013, le CCF tiendra une nouvelle audioconférence sur la question.
- Le Secrétariat du GPE a élaboré un document reprenant les différentes allocations indicatives en matière de financement pour les pays en développement partenaires qui introduiront des requêtes de financement en 2014. Le document sera présenté au CCF en octobre 2013 puis pour approbation au Conseil d'administration en novembre de la même année.
- Le Secrétariat du GPE a organisé quatre ateliers régionaux sur le suivi du secteur de l'éducation en 2013. Le premier s'est tenu du 25 au 28 février 2013 à Ouagadougou (Burkina Faso) et le deuxième du 28 avril au 1er mai 2013 au Cap

(Afrique du Sud). Par ailleurs, le Secrétariat du GPE a organisé ses troisième et quatrième ateliers régionaux sur le suivi du secteur de l'éducation pour la région Asie-Pacifique et Europe orientale, Moyen-Orient et Asie centrale, ainsi que pour la région d'Afrique anglophone en août 2013 à Bangkok (Thaïlande) et à Dakar (Sénégal), respectivement. L'objectif principal consistait à renforcer les volets suivi et évaluation de la mise en œuvre des Plans sectoriels de l'éducation. Ces ateliers se sont spécifiquement présentés sous forme de séances plénières et de sous-groupes de travail consacrés à quatre thèmes : i) suivi et évaluation de la mise en œuvre des Plans sectoriels de l'éducation ; ii) élaboration de Plans sectoriels de l'éducation pouvant faire l'objet d'un suivi ; iii) organisation d'examens sectoriels conjoints ; et iv) efficacité des Plans sectoriels de l'éducation. Ces ateliers ont offert la possibilité aux partenaires du secteur public ainsi qu'aux autres parties prenantes d'échanger des expériences et des idées, de cerner des questions et des inquiétudes communes, de recenser des problèmes spécifiquement nationaux, et de rechercher des solutions. Des représentants de 56 pays en développement, issus des ministères de l'Éducation et de GLPE (partenaires dans le développement et organisations de la société civile), ont participé à ces ateliers.

6. CONSÉQUENCES SUR LES RESSOURCES DU SECRÉTARIAT

Le travail relatif au Plan de mise en œuvre, y compris le recrutement des agents nécessaires au Secrétariat, a été intégré au plan de travail et au budget du Secrétariat du GPE pour l'année civile 2013.

7. PROCHAINES ÉTAPES

Le Secrétariat continuera de fournir tous les mois des informations actualisées sur le site Web du GPE et présentera également un rapport complet sur l'état d'avancement des activités menées à l'aune des indicateurs inclus dans le Plan de mise en œuvre à la réunion en présentiel du Conseil d'administration en juin 2014.